

## **Gouverner et administrer les Juifs (V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.) : des régimes d'exception ?**

**Année 2020-2021**

Séminaire de recherche coordonné par Michaël Gasperoni (CNRS / Centre Roland Mousnier), Alexandre Karsenty (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / Université Paris Nanterre), Davide Mano (Université de Strasbourg), Capucine Nemo-Pekelman (Université Paris Nanterre), Evelyne Oliel-Grausz (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne).

Il y a trente ans, Yosef Hayim Yerushalmi donnait une conférence sur un phénomène qu'il tenait pour « essentiel à l'intelligence de certains aspects cruciaux de l'histoire juive » et que, après Salo Baron, il nommait « l'alliance royale ». Yerushalmi procédait à une démonstration qu'il reconnaissait comme risquée puisqu'elle consistait à dire que les relations des Juifs avec les pouvoirs de leurs temps avaient obéi à un invariant pluriséculaire, valable tant pour les Juifs alexandrins de l'époque de Philon que pour ceux des ghettos nazis. À cause de sa généralité et de sa relative indifférence aux contextes, la thèse paraissait et paraît toujours difficilement réfutable. Mais elle continue d'influencer certains historiens des études juives lorsque, analysant la condition des Juifs dans des périodes et dans des lieux donnés, ils estiment que celle-ci aurait consisté en des régimes d'exception les plaçant en marge des ordres politico-juridiques de leur époque. Il se trouve néanmoins que quelques travaux viennent – pour l'époque romaine – nuancer ce tableau, en insistant sur l'intégration des Juifs citoyens dans la vie politique de leur cité. En réunissant des spécialistes de l'Antiquité, du Moyen Âge, et des époques modernes et contemporaines, historiens et historiens du droit – et en ne négligeant pas la dimension doctrinale de ces problématiques –, ce séminaire entend discuter la thèse de l'alliance royale.

On organisera cette année la réflexion autour des deux axes suivants :

1. *Statuts, titres et fonctions.* Ils fournissent des indices sûrs de la situation politico-juridique des Juifs, à condition de bien saisir ce que recouvrent, en un lieu et temps donnés, des titres tels que ceux de citoyen, résident, habitant, étranger ainsi que les fonctions de magistrat, conseiller municipal, fonctionnaire, militaire, ... etc. Les titres et fonctions exercées au sein même des communautés juives fourniront également d'utiles indications quant au degré de correspondance entre l'influence politique de certains Juifs et leur rang dans la communauté. Aussi cela permettra-t-il d'envisager le processus d'intégration des Juifs par-delà la supposée « passivité » de ces derniers.

2. *Pétitions, suppliques, privilèges, dispenses et immunités.* Exercer des requêtes réclamant l'application d'un régime d'exception dénote-t-il une « cécité » politique, comme le disait Hannah Arendt ? Des travaux de modernistes montrent que les pouvoirs entretenaient des relations de clientélisme qu'il ne faut pas opposer au champ politique. On tentera également de présenter une classification juridique fine de l'ensemble des droits entendus derrière la notion plastique de privilège. En effet, les mécanismes d'exception au droit n'ont pas tous la même origine, la même motivation ni n'obéissent à la même logique.

Le séminaire se tient le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois, de 15h à 17h au Centre Roland Mousnier, CNRS (site de Pouchet), 59-61 Rue Pouchet, 75017 Paris ; M°13 Brochant ou Guy Môquet ; RER C Porte de Clichy. Inscriptions : [etudes.juives.crm@gmail.com](mailto:etudes.juives.crm@gmail.com)

**Nb. : En raison de la situation sanitaire, le séminaire se tiendra en visioconférence jusqu'à nouvel ordre. Participez via Google Meet par le lien suivant : [meet.google.com/hvy-haoc-sja](https://meet.google.com/hvy-haoc-sja)**

## Programme

- 1) 23 novembre : Introduction
- 2) 7 décembre : Ron Naiweld (CNRS/EHESS), « Parler pour le peuple : L'activité juridique rabbinique dans une perspective de longue durée d'après l'Évangile de Nicodème et d'autres sources juives et chrétiennes » (en visioconférence).
- 3) 21 décembre : Stefan Goltzberg (Université libre de Bruxelles), « Interactions entre droit talmudique et droit des nations. De la nature et de quelques applications de *Dina demalkhuta dina* dans le temps ».
- 4) 18 janvier : Dana Katz (Reed College, Portland), « Proximity and Immobility in Venice's Jewish Ghetto », en visioconférence (**exceptionnellement, la séance aura lieu de 16 à 18h**).
- 5) 1er février (séance supplémentaire) : Capucine Nemo-Pekelman (Université Paris Nanterre), « La *com-munitas* à l'épreuve de l'*im-munitas*. Les Juifs se sont-ils volontairement exclus de la vie politique des cités ? (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) » ; Alexandre Karsenty (Université Paris 1 / Université Paris Nanterre), « Le paradigme de l'*immunité* appliqué aux Juifs dans les lectures médiévales du *Corpus iuris civilis* (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>) ».
- 6) 15 février : Sarah Maugin (Université de Perpignan Via Domitia), « Une instance du gouvernement des juifs au Moyen Âge : les conseils des aljamas catalano-aragonaises (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) ».
- 7) 15 mars : Jamie Griffin (EHESS), « Entre une histoire d'action et de passivité : la réponse juive à la politique anti-juive du pape Innocent III »
- 8) 5 avril : Danny Trom (CNRS/EHESS), « Le dispositif de la *chtadlanouth* »
- 9) 19 avril : Davide Mano (Université de Strasbourg), « *Stratecraft by the Stateless*: acteurs et formes de l'action au sein des communautés juives de l'Italie moderne (défenses, doléances, suppliques ; dénonciations, cooptations, excommunications) ».
- 10) 3 mai : Evelyne Oliel-Grausz, « Livourne et la "juridiction des juifs" : justice déléguée, justice contestée, justice contournée ».
- 11) 17 mai : Luca Andreoni (Università Politecnica delle Marche), « Les privilèges des Levantins dans les États de l'Église ».
- 12) 7 juin : Michaël Gasperoni (CNRS / CRM), « Les éléments de titulatures des juifs en Italie centro-septentrionale, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. ».
- 13) 21 juin : Morgane Fortin (Université Paris Nanterre), « À qui appartient ce Juif ? Enjeux institutionnels des conflits entre pouvoirs locaux et royal dans les villes du Midi lors de l'expulsion des Juifs du royaume de France (XIV<sup>e</sup> s.) »

Séminaire de l'axe 3 du Centre Roland Mousnier, en partenariat avec :



**Contacts** : [etudes.juives.crm@gmail.com](mailto:etudes.juives.crm@gmail.com), [michael.gasperoni@cnrs.fr](mailto:michael.gasperoni@cnrs.fr) ;  
[alexandre.karsenty@univ-paris1.fr](mailto:alexandre.karsenty@univ-paris1.fr); [davidemano@gmail.com](mailto:davidemano@gmail.com) ; [capucine.nemo-pekelman@parisnanterre.fr](mailto:capucine.nemo-pekelman@parisnanterre.fr)